



## ***Appel à candidatures « Fabriques de la connaissance » – année 2018-2019***

Cadre d'intervention approuvé par délibération en date du 20 octobre 2017

### **1-PRESENTATION DES « FABRIQUES DE LA CONNAISSANCE »**

La stratégie régionale pour la connaissance du territoire adoptée le 20 octobre 2017 par l'assemblée régionale institutionnalise un cadre transversal de commande d'études et d'information géographique à destination des services de la Région en collaboration avec ses partenaires.

En complément des appels à projet recherche composé de 3 volets (général, plateforme et exploratoire) **en lien avec les orientations du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**, la stratégie régionale de la connaissance propose ce nouvel appel à candidatures « Fabriques de la connaissance ». Ce nouveau cadre d'action qui positionne l'observation, l'analyse et la prospective au cœur de l'action régionale a pour objectif d'accroître la capacité de l'institution régionale à exercer son rôle de chef de file sur ses compétences propres et permettre son évaluation, mais aussi d'alimenter la réflexion des acteurs du territoire souvent démunis en ressources stratégiques internes.

Dans ce nouveau cadre, quatre principaux « partenariats publics-publics de la connaissance » structurent la production des études prospectives régionales : le présent partenariat avec les Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche, le partenariat avec l'INSEE, le partenariat avec les agences d'urbanisme et le partenariat avec le réseau consulaire.

l'« Appel à projet régional des fabriques de la connaissance 2018 » issu de la Convention-cadre 2018-2021 relative au partenariat de la connaissance entre la Région SUD- Provence Alpes-Côte d'Azur et les Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche a pour objectif d'identifier les équipes universitaires et scientifiques en sciences humaines et sociales intéressées par les sujets de recherche-action proposés par la Région, d'élaborer des dynamiques de collaborations entre les directions du Conseil régional et les laboratoires et formations des Universités et de soutenir financièrement les projets retenus dans le cadre de cette coopération.

**La date de clôture de dépôt des dossiers est fixée au 30 septembre 2018.**

## 2-BESOINS D'ETUDES DU CONSEIL REGIONAL ET ORIENTATIONS PRIVILEGIEES

Les équipes universitaires et scientifiques pourront proposer des actions répondant aux « appels à projets » portant sur les trois axes de recherche et d'action prioritaires, en lien avec les compétences de la Région, ses enjeux prospectifs et les orientations de la mandature. Dans le cadre de cette convention 2018, la Région Sud souhaite nouer des partenariats autour des sujets suivants qui font d'un descriptif dans l'annexe 1 :

### Axe 1 « Mieux connaître les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur », porte sur la connaissance des habitants de la région, leurs trajectoires et leurs modes de vies :

1	Les jeunes d'aujourd'hui et l'entreprise de demain
2	Agenda régional de la jeunesse - "Géographie prospective des territoires urbains" (GRAPHITE) Région-Rectorats
3	Baromètre des valeurs et du vivre ensemble
4	Etude démographique et sociologique des habitants du PNR du Verdon
5	L'accompagnement des usagers pour une grande fréquentation des services régionaux de transport en Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Axe 2 « Mieux connaître les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur », traite des problématiques prospectives et interdisciplinaires liées aux compétences de la Région, à ses dynamiques territoriales et ses filières stratégiques :

6	Transports de voyageurs et de marchandises, pratiques de mobilités en Provence-Alpes-Côte d'Azur aux horizons 2030 et 2050
7	Quelle contribution des projets couplant mobilité électrique et production d'énergie renouvelable à la transition énergétique en région ?
8	Analyse statistique des informations touristiques de l'écosystème régional d'Apidae
9	Référencement web et cartographie des zones d'activités de la région en open source
10	Enjeux et leviers de revitalisation des centres-villes : les cas de Digne-les-Bains et de Brignoles

**Axe 3 « Mieux diffuser la connaissance du territoire », concerne les actions de diffusion et de communication des connaissances régionales dans le champ des sciences humaines et sociales en mobilisant les différentes ressources disponibles (vulgarisation scientifique, éditions et médias universitaires, open access, etc.) » :**

11	Atlas interactif - SRADDET 2030
12	GeocampSud "le Vélo en région" : l'information géographie ouverte et les infrastructures liées à la pratique du vélo
13	Diagnostic de l'Agenda régional de la jeunesse : les espaces vécus des jeunes en région
14	Partenariat scientifique autour du portail Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'encyclopédie Wikipédia
15	Organisation des conférences "Les Rencontres de l'intelligence territoriale"

### **3- PRINCIPES DE LA COOPERATION**

Cet appel à candidature 2018-2019 des « Fabriques de la connaissance » et la convention d'application annuelle qui en résultera s'inscrit dans le cadre juridique d'un marché public sans mise en concurrence ni publicité conformément aux dispositions de l'article 12.4 de la Directive « Marché public » 2014/24 du 26 février 2014, relative au partenariat public-public transposée dans l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 (article 18).

Pour rappel, le principe de coopération entre pouvoirs adjudicateurs repose notamment sur les principes suivants :

- la coopération envisagée a pour objet de mettre en œuvre une mission de service public commune aux dites entités dans le but de garantir que « les services publics dont elles doivent assurer la prestation sont réalisés en vue d'atteindre les objectifs qu'elles ont en commun » ;
- la coopération instaurée est uniquement régie par des considérations et des exigences en lien avec la poursuite d'un intérêt public ;
- la coopération ne doit pas aboutir à privilégier un opérateur économique tiers.

D'autres principes sont au cœur des recherches-actions de cette convention :

- renforcer l'interdisciplinarité et la place transversale des sciences humaines et sociales ;
- favoriser les collaborations inter-laboratoires au sein de la région ;
- contribuer de façon directe ou indirecte à l'élaboration des politiques publiques régionales ;
- rendre des livrables de recherche-action adaptés aux différentes cibles identifiées selon les projets ;
- contribuer au rayonnement de la recherche régionale en sciences humaines et sociales auprès d'un large public (des professionnels de l'action publique aux citoyens).

#### **4- BENEFICIAIRES**

Les bénéficiaires de l'appel à candidatures « Fabriques de la connaissance » sont les équipes de chercheurs, d'enseignants et d'étudiants relevant des établissements d'enseignement supérieur et de recherche signataires de la convention cadre 2018-2021 : Aix-Marseille Université (AMU) ; l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV) ; l'Université Côte d'Azur (UCA) ; l'Université de Toulon (UTLN) ; l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) d'Aix-en-Provence.

#### **5- CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature devra comprendre une note de 3-4 pages organisée autour des rubriques suivantes : titre de l'action ; nom du/des laboratoire(s) ou formation(s) candidat(e)(s) ; contexte ; objectifs ; méthodologie ; livrables attendus ; calendrier (au plus tard, la fin de l'action sera prévue en décembre 2019) ; équipe pressentie en précisant la personne référente ; partenariat éventuel ; tableau des dépenses prévisionnelles par grand poste.

La proposition de recherche-action présentée dans le dossier de candidature sera élaborée en prenant en compte les attendus de la direction du conseil régional concernée. Les équipes candidates devront prendre contact avec les référents de la région précisés à la fin de chaque descriptif des actions proposées figurant dans l'annexe 1.

Les dossiers de candidature devront être envoyés par mail à la Région au plus tard le 30 septembre aux personnes suivantes : [xdurang@maregionsud.fr](mailto:xdurang@maregionsud.fr), le référent Région de l'action tout en mettant en copie la Direction de la valorisation de l'université dont dépend l'équipe candidate et le secrétariat du SCOTIGEO [cduchemin@maregionsud.fr](mailto:cduchemin@maregionsud.fr) et [VCUCCHI@maregionsud.fr](mailto:VCUCCHI@maregionsud.fr)

#### **6- INSTRUCTION ET SELECTION DES DOSSIERS**

L'instruction des dossiers sera faite par les services de la Région. Un comité de sélection réunissant les directeurs de la recherche et de la valorisation des 4 universités et la Direction de l'IEP d'Aix-en-Provence se réunira le mardi 09 octobre afin d'examiner les dossiers et de sélectionner les lauréats. Les actions de recherche sélectionnées constituent le corps de la convention annuelle d'application 2018-2019 qui sera soumise à la signature des représentants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. La notification du marché pourra ensuite intervenir d'ici la fin de l'année.

Les principaux critères de sélection des dossiers de candidature sont les suivants :

- qualité scientifique (hypothèses, problématique et méthodologie) ;
- pertinence de la proposition scientifique au regard des besoins de la Région ;
- composition de l'équipe pressentie pour mettre en œuvre la recherche (en lien avec les curriculum vitae).

#### **7- SUIVI DES PROJETS**

La réalisation des projets retenus fera l'objet d'un suivi par les services de la Région et des partenaires qui pourraient être associés. Un comité de suivi devra être organisé afin que la coopération puisse être mise en œuvre dans de bonnes conditions. Il permettra d'échanger au fil de l'eau sur les conditions de réalisation des projets et leur adéquation aux objectifs initiaux.

## ANNEXE 1 : BESOINS D'ETUDES DES DIRECTIONS DE LA REGION LIES

### A L'APPEL A CANDIDATURE « FABRIQUES DE LA CONNAISSANCE » – ANNEE 2018-2019

**Axe 1 « Mieux connaître les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur », porte sur la connaissance des habitants de la région, leurs trajectoires et leurs modes de vies :**

#### **1- Enquête sur les jeunes d'aujourd'hui et l'entreprise de demain**

L'exécutif régional a fait de la bataille pour l'emploi la priorité de son mandat et de son action ; et c'est plus particulièrement sur le terrain de l'entreprise qu'il entend gagner ce combat. Pour ce faire, il entend engager une politique offensive pour favoriser et encourager la création et le développement des entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'agit à la fois d'insuffler un esprit et une culture de la création auprès de tous, mais aussi d'accompagner les dirigeants tout au long de leur processus, depuis la création jusqu'à la transmission de leur entreprise. Dans un tel objectif, et afin de permettre à son action d'évoluer au rythme des transformations tant économique, écologique, numérique, (...) que connaît notre société, la Région aurait besoin de mener une étude prospective lui permettant de recueillir des données sur les évolutions telles que pressenties/souhaitées/portées par nos jeunes générations (en termes valeurs, rapport au monde de l'Entreprise, ...). Le choix de la méthode et du panel de jeunes sera défini en lien avec l'équipe de scientifiques retenue.

contact : [emandaron@maregionsud.fr](mailto:emandaron@maregionsud.fr)

#### **2-Agenda régional de la jeunesse - "Géographie prospective des territoires urbains" (GRAPHITE)**

##### **Région-Rectorats**

En partenariat avec L'académie d'Aix-Marseille, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le laboratoire LPED ont créé en 2015-2016 avec les établissements du second degré le projet Graphite « Géographie prospective des territoires urbains qui articule un volet scientifique et volet éducatif autour d'une géographie appliquée au projet de territoire. Tout en poursuivant les actions de formation et d'appui aux classes, Graphite 2018-2019 poursuivra plusieurs objectifs en lien avec l'Agenda Régional de la jeunesse 2030 : recueillir la parole des jeunes lycéens sur leurs divers modes de vie et modes d'habiter au sein de la région, renforcer la couverture régionale du dispositif (formation des enseignants et suivi des classes), finaliser le kit pédagogique en vue de sa publication, organiser l'évènement annuel (500 lycéens et leurs enseignants présentant leurs territoires et ses enjeux d'aménagement) comme les années précédentes.

contact : [jbchabert@maregionsud.fr](mailto:jbchabert@maregionsud.fr)

#### **2- Baromètre des valeurs et du vivre ensemble**

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a identifié comme un des enjeux-clés du territoire l'articulation entre attractivité économique et résidentielle et affiche l'ambition de soutenir à la fois le développement des territoires et une meilleure qualité de vie. Les diagnostics réalisés pour l'élaboration de ce schéma à partir d'analyses descriptives et statistiques soulignent les fragilités et diversités en matière de vie au quotidien. Mais qu'en est-il des représentations des

habitants de la région sur ces sujets ? Comment perçoivent-ils leur propre position dans l'espace social et territorial, leur environnement économique et culturel et, plus largement, les menaces et les opportunités attachées à leurs conditions d'existence ? L'année 2019 viendra compléter les travaux déjà réalisés en 2018 avec le laboratoire de recherche de Sciences Po Aix, le CHERPA (Croyance, Histoire, Espace, Régulation Politique et Administration / EA4261) en apportant un éclairage sur les différents enjeux de la qualité de vie et du vivre-ensemble dans les territoires de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Reposant sur une enquête qualitative auprès de panels d'habitants, ce baromètre entend constituer un instrument de mesure et de suivi sur le temps long des représentations subjectives autour de la qualité de vie des habitants et des valeurs, tant positives que négatives, attachées au territoire en termes de qualité (prestations, opportunités), d'attractivité (image, réputation), de connectivité (mobilités, circulations).

contact : [averdeau@maregionsud.fr](mailto:averdeau@maregionsud.fr)

#### **4-Etude démographique et sociologique des habitants du PNR du Verdon**

Le Parc naturel régional du Verdon démarre la révision de sa Charte, document fondateur de mise en œuvre du projet de territoire. Cette démarche de révision passe notamment par la réalisation d'un diagnostic du territoire et d'une évaluation de l'action menée par le Parc Naturel Régional depuis plus de dix ans. L'étude démographique et sociologique des habitants du PNR Verdon doit ainsi pouvoir constituer une contribution au diagnostic du territoire du Parc.

Au cours des prochaines années, plusieurs Parcs entreront dans la démarche de révision de leur Charte. La méthode de travail à mettre en place pour le Parc du Verdon devra ainsi être pensée comme expérimentale, avec comme objectif de pouvoir être reproduite pour les autres Parcs de la région. En complémentarité des travaux statistiques engagés par la DR INSEE Paca, Il s'agira de mobiliser les données publiques disponibles pour développer des analyses de trajectoire (évolution démographique des territoires dans le temps) mais aussi des scénarios prospectifs (description de futurs possibles), mais également de réaliser in situ des enquêtes pour compléter l'information statistique existante.

contact : [pbenoit@maregionsud.fr](mailto:pbenoit@maregionsud.fr)

#### **5-L'accompagnement des usagers pour une grande fréquentation des services régionaux de transport en Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Dans un contexte national comme régional actuellement favorable aux ruptures de mobilité (nouvelles formes de mobilité partagées ou collaboratives, valorisation des modes de déplacement actifs, véhicules innovants en matière de préservation de l'environnement, nouveaux modes de travail et évolutions sociologiques...), une expérimentation régionale a été proposée afin d'accompagner « des habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur vers l'usage des transports collectifs ».

Dans ce contexte, une « recherche-action » a été menée dans le cadre d'un programme d'accompagnement auprès d'au moins 1 000 usagers et dans la poursuite des objectifs suivants : accroître la fréquentation de lignes de transports régionales ; identifier de nouveaux leviers pour changer les comportements de mobilité des automobilistes ; produire une méthode opérationnelle réutilisable par les agents de la Région dans des contextes similaires d'augmentation de fréquentation de lignes de transports en commun.

La Mission Prospective/Direction des Infrastructures et des Grands Equipements (DIGE) souhaite confier à une équipe universitaire spécialisé en psychologie sociale une mission ayant les objectifs suivants : phase 1 - réaliser un diagnostic psychosocial effectué (besoins, attentes, attitudes et

représentations des usagers concernant les transports en commun, la mobilité durable et l'environnement) en lien avec l'expérimentation précédemment citée ; phase 2 - produire un livrable spécifique destiné à la Région dans l'objectif opérationnel de l'aider à devenir efficace dans la construction de futurs messages informatifs ; phase 3 – documenter le protocole scientifique de recueil de données (et de mesures effectives de changement de comportements mises en place), ainsi que les résultats des obtenus sur les comportements et sur les attitudes vis-à-vis des transports en commun, de la mobilité durable et de l'environnement.

contact : [pharinck@maregionsud.fr](mailto:pharinck@maregionsud.fr)

**Axe 2 « Mieux connaître les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur », traite des problématiques prospectives et interdisciplinaires liées aux compétences de la Région, à ses dynamiques territoriales et ses filières stratégiques :**

### **6- Transports de voyageurs et de marchandises, pratiques de mobilités en Provence-Alpes-Côte d'Azur aux horizons 2030 et 2050**

La Mission Prospective de la Direction des Infrastructures et des Grands Equipements (DIGE) a lancé en mars 2018 une démarche de prospective régionale des transports et des mobilités (tous modes, voyageurs et marchandises) aux horizons 2030 et 2050. Dans ce cadre, la DIGE souhaite confier une mission de recherche-action articulée autour de 4 volets :

- Analyse scientifique des différentes hypothèses produites par la Mission prospective, au fur et à mesure de l'avancement de la production et des différents temps collectifs de coproduction (1 séminaire de production, 6 ateliers prospectifs et 1 évènement prospectif) ;
- Participation et intervention lors des 6 ateliers prospectifs (dont une partie sera décentralisée sur le territoire régional) de co-construction des hypothèses d'évolutions et de micro-scénarios en partenariat avec divers partenaires institutionnels, experts et autres acteurs des territoires ;
- Appui documentaire et analyse scientifique de certains ouvrages ou articles de « littérature grise », pour enrichissement de la base prospective, avec en particulier approche territoriale et socio-économique des pratiques et usages de transports et mobilités selon les pôles régionaux mobilisés ;
- Participation à des réunions de suivi avec la Mission prospective.

Les profils de chercheurs ou d'universitaires attendus seront en priorité issus des disciplines suivantes : géographie, sociologie ou économie. Ils devront disposer d'une expertise en transports et mobilités ainsi que d'une sensibilité en matière de prospective.

contact : [pharinck@maregionsud.fr](mailto:pharinck@maregionsud.fr)

### **7- Quelle contribution des projets couplant mobilité électrique et production d'énergie renouvelable à la transition énergétique en région ?**

Des premiers projets d'ombrières photovoltaïques couplées à des bornes de recharge de véhicules électriques vont se déployer sur le territoire. Plusieurs modèles se dessinent :

- La couverture de parking de surfaces commerciales associé à des bornes pour recharger les véhicules des clients (+ autoconsommation de l'électricité par la surface commerciale)
- La couverture de toitures de bâtiments tertiaires en photovoltaïque associé à des bornes pour recharger les véhicules des salariés ou les véhicules de la flotte entreprises (+ autoconsommation de l'électricité par le bâtiment)
- La couverture d'entrepôts en photovoltaïque pour recharger des véhicules utilitaires légers utilisés pour de la petite logistique (+ autoconsommation de l'électricité par l'entrepôt)

-La couverture d'abri-jardins ou de maison individuelles/collectives pour recharger les véhicules des particuliers (+ autoconsommation de l'électricité par le(s) logement(s) )

La recherche pourrait s'organiser autour de 3 points :

1/ Faire état des projets en Région, en France et à l'internationale autour de cette notion de couplage production d'énergie renouvelable-mobilité décarbonée

2/ En dégager les forces/faiblesses/limites au niveau économique, technique, environnemental

3/ Projeter un déploiement sur le territoire de différents modèles de projet et quantifier les impacts associés

contact : [acoussy@maregionsud.fr](mailto:acoussy@maregionsud.fr)

### **8- Analyse statistique des informations touristiques de l'écosystème régional d'Apidae**

Apidae est une base de données d'informations touristiques qui permet aux acteurs du tourisme (comité régionaux du tourisme, les agences de développement touristique, offices de tourisme, les parcs naturels régionaux...) de mutualiser leurs informations en les saisissant sur une même base. L'offre touristique (événements, hébergements, loisirs, restauration, patrimoine naturel et culturel...) est alors disponible pour être diffusée sur tous les outils numériques (sites, applications mobiles, bornes interactives...) par les acteurs publics et privés.

A l'heure actuelle, 5 départements sur 6 sont membres du réseau : le Var, les Hautes-Alpes, les Alpes-de-Haute-Provence, les Alpes-Maritimes et le Vaucluse, ainsi qu'une grande partie des territoires intercommunaux. Apidae s'étend également aux régions Auvergne-Rhône-Alpes, Ile-de-France et au département du Tarn.

L'objectif principal de cette action consisterait à étudier le potentiel de la base de données d'Apidae, d'en réaliser une première exploitation globale (tableau de bord) et de proposer une méthodologie d'extraction régulière et pérenne des données à des fins d'études longitudinales.

contact : [elieds@maregionsud.fr](mailto:elieds@maregionsud.fr)

### **9- Référencement web et cartographie des zones d'activités de la région en open source**

Depuis 2016, la Région, la DREAL, l'EPF, la CCIR et le CRIGE ont mis la question du foncier économique au cœur des schémas de planification, des stratégies de développement ou des démarches d'observation qu'ils opèrent. Pour poursuivre et donner plus d'impact à leurs démarches respectives, ils collaborent autour de la mise en place d'un système d'observation du foncier économique et d'un web-sig dédié centré sur les 1250 zones d'activité (ZAE) de la région qui concentrent 51 200 établissements (18% des établissements recensés à l'échelle de la région) et plus de 500 000 salariés (41% des effectifs régionaux). Dans ce cadre, les partenaires de ce dispositif souhaitent lancer une expérimentation dont l'objectif est d'enrichir les informations sur les services disponibles dans les ZAE et la visibilité des ZAE de la région dans le cadre des recherches effectuées sur Google. Cette étude expérimentale qui nécessite de mobiliser des équipes spécialisées en géomatique et en géographie économique comporte plusieurs volets :

-élaboration d'un inventaire des ZAE de la région sur un espace wiki d'OpenStreetmap sur le modèle vauclusien [https://wiki.openstreetmap.org/wiki/Vaucluse/zones\\_d%27activit%C3%A9s\\_%C3%A9conomiques](https://wiki.openstreetmap.org/wiki/Vaucluse/zones_d%27activit%C3%A9s_%C3%A9conomiques)

-enrichissement de la cartographie des équipements publics et des aménités et des plus grands établissements à partir d'open Sirène sur un échantillon de zones d'activité

-référencement d'une sélection de 200 ZAE sur wikidata

-élaboration de pages Wikipédia des ZAE d'envergure internationale et nationale

contact : [lcantaloube@maregionsud.fr](mailto:lcantaloube@maregionsud.fr) et [xdurang@maregionsud.fr](mailto:xdurang@maregionsud.fr)



## **10- Enjeux et leviers de revitalisation des centres-villes : les cas de Digne-les-bains et de Brignoles**

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et les agences d'Urbanisme ont conduit une série d'études ces dernières années mettant en évidence la fragilité et la dévitalisation d'une partie des centres-villes des villes moyennes de la région.

Les stratégies de revitalisation des cœurs de ville incluent, le plus souvent, des décisions d'urbanisme relatives à la mobilité, à l'habitat, au patrimoine etc. Combinées à des mesures en faveur de l'activité économique, de la sécurité, ou encore de la santé, et du logement, elles améliorent l'attractivité du cœur de ville afin que les résidents, les entrepreneurs, les actifs et les clients réinvestissent ces territoires. De nombreuses études ont montré la concomitance entre vacance commerciale et vacance locative. La perte de population dans certains cœurs de ville peut ainsi être une cause ou une conséquence du recul commercial. Dans toutes les situations, il importe de veiller à mener une politique du logement adaptée aux nouveaux besoins et aux nouvelles aspirations des ménages (surface, normes, sécurité etc.). La politique du logement constitue souvent un défi, notamment dans des centres anciens abritant un riche patrimoine, ou dans lesquels les immeubles sont eux-mêmes une composante de ce patrimoine.

Le Service Habitat et Cohésion Sociale de la Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Transition Energétique propose de confier à des étudiants en urbanisme et aménagement dans le cadre d'ateliers de mise en situation professionnelle autour de deux cas concrets de centres-villes (Dignes et Brignoles) qui seront effectués en accord avec les maires et leurs équipes de renouvellement urbain. Il est souhaité que les groupes de travail puissent aborder les thèmes suivants : les espaces publics, le rôle du marché et des animations culturelles et sportives, la nature et l'agriculture urbaine comme acteur de la dynamique sociale, le numérique et le centre, de la rénovation à la restauration du lien social. Le travail réalisé comprendra une partie théorique et une présentation des résultats d'une action concrète en lien avec le thème de la mission en direction du grand public.

contact : [sguignonnet@regionpaca.fr](mailto:sguignonnet@regionpaca.fr)

### **Axe 3 « Mieux diffuser la connaissance du territoire », concerne les actions de diffusion :**

#### **11- Atlas cartographique interactif du SRADET 2030-2050**

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur finalise son projet SRADET, qui devrait être arrêté par l'assemblée régionale en octobre 2017.

Document d'orientation à moyen et long termes (soit 2025/2030 et 2050) pour le territoire régional, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité du Territoire (SRADET) constitue l'instrument privilégié d'expression de l'ambition politique pour le territoire régional de Provence Alpes Côte-d'Azur. C'est à ce titre un document véritablement stratégique.

Il couvre 11 domaines obligatoires : Equilibre et égalité des territoires, Implantation des infrastructures d'intérêt régional, Désenclavement des territoires ruraux, Habitat, Gestion économe de l'espace, Intermodalité et Développement des transports, Maîtrise et valorisation de l'énergie, Lutte contre le changement climatique, Pollution de l'air, Protection et restauration de la biodiversité, Prévention et gestion des déchets. Il est constitué d'un rapport composé d'une synthèse de l'état des lieux, des enjeux par domaine thématique, de la stratégie régionale, de 68 objectifs, et d'une carte de synthèse des objectifs non prescriptive à une échelle de 1/150 000ème, d'un fascicule de règles et des annexes.

A terme, le SRADET intégrera donc les schémas régionaux :

- Le Plan des Infrastructures de Transport [PRIT], de l'Intermodalité [PRI], en cours d'élaboration

- du Climat, de l’Air et de l’Energie [SRCAE], approuvé en juillet 2013
  - de cohérence écologique [SRCE], approuvé en novembre 2014
  - le Plan régional de prévention et de gestion des déchets [PRGPD], en cours de concertation
- C’est un gage de cohérence renforcé par une bonne articulation avec le Schéma Régional de Développement Economique, d’Innovation et d’Internationalisation des entreprises [SRDEII].

Le SRADDET acquiert une valeur prescriptive : les objectifs et les règles du schéma s’imposeront aux documents de planification infrarégionaux (SCOTs, PDU, PLU, Chartes de parc naturels régionaux, Plan Climat Air Energie), selon 2 niveaux de prescriptivité :

- la prise en compte des objectifs (ne pas ignorer)
- la compatibilité avec les règles (ne pas faire obstacle)

Il devra également faire l’objet d’un suivi régulier. Pour répondre à ces besoins de partage et de suivi et afin d’en permettre une appréhension optimale, la cartographie animée ou interactive et la data visualisation apparaissent comme des outils d’évidence. Le projet d’atlas interactif du SRADDET s’attachera à proposer une méthodologie de transcription des éléments du SRADDET, des raisonnements ayant conduit à la production de ces éléments et des indicateurs de suivi sous la forme visuelle la plus compréhensible et à différentes échelles de territoire, à analyser les différents outils susceptibles de convenir et à proposer une maquette aboutie pouvant être intégrée dans le site institutionnel ou le Portail de la Connaissance.

Ce projet pourra être élaboré à partir des travaux cartographiques du SRADDET (cartes analytiques, thématiques et synthétiques et carte de synthèse au 1/150 000 ème).

contact : [fcabriel@maregionsud.fr](mailto:fcabriel@maregionsud.fr)

## **12- GeocampSud "les véloroutes et les voies vertes en Région Sud" : l’information géographique ouverte et les infrastructures liées à la pratique du vélo**

GeocampSud organisé à l’initiative de la Région, d’OpenStreetMap (OSM) et du CRIGE est une cartopartie d’envergure régionale avec les étudiants inscrits notamment dans une formation d’enseignement supérieur de géographie et de géomatique au sein de la région. GeocampSud 2019 devra s’inscrire dans la continuité de GeocampPACA2016 et GeocampPACA2017. La première édition a mobilisé une centaine d’étudiants de géographie de la région entre le 25 et 26 janvier 2016 autour de la thématique des gares (intermodalité, services et commerces). La seconde de même envergure s’est déroulée en janvier et février 2017 autour de la problématique des lieux du tourisme et la cartographie d’un échantillon de lieux associés (équipements de la station de ski des Orres « Smart Moutain », théâtres à Avignon, sentiers de randonnée et aménités le long de l’Huveaune, quartiers du Vieux-Nice et promenade des anglais).

GeocampSud2019 mobilisera les étudiants des 4 universités de la région (notamment en géographie) et sera organisé en lien avec le calendrier événementiel d’OpenStreetMap France. Tout en proposant des séances de formation et d’initiation à la méthodologie et aux outils de contribution à la cartographie mondiale libre OpenStreetmap, cette action aura pour principal objectif en lien avec le CRIGE et OpenStreetMap France d’organiser des journées contributives sur OSM : elles permettront de réaliser un état des lieux des aménagements liés aux véloroutes et aux voies vertes en région Sud Provence-Alpes Côte d’Azur (sur la base d’une sélection de territoires) afin d’améliorer la qualité des itinéraires. Le projet GeocampSud mobilisera une équipe de géographes universitaires et d’étudiants et proposera en lien avec le CRIGE une journée-événement lançant le projet, des journées de formation et de contribution ainsi qu’un événement de restitution permettant d’évaluer collectivement le travail réalisé.

contact : [rdorne@maregionsud.fr](mailto:rdorne@maregionsud.fr)

### **13- Diagnostic de l'Agenda régional de la jeunesse : les espaces vécus des jeunes en région**

En 2018, dans le cadre de la préparation de son Agenda Jeunesse 2020 – 2030, la Région a ciblé cinq axes prioritaires sur lesquels elle souhaite réunir des connaissances : l'information et l'orientation jeunesse, la construction d'un parcours éducatif, la mobilité des jeunes sur le territoire régional, national, européen et international, l'insertion sociale et professionnelle par le développement de compétences, l'accès à la qualification, la valorisation des talents et le développement de l'esprit d'entreprise, et enfin, la promotion de l'engagement des jeunes afin de créer les conditions d'une citoyenneté active et de fédérer la jeunesse autour des valeurs qui fondent le modèle démocratique et le pacte républicain. Le Service de la Jeunesse et de la Citoyenneté de la Direction de la Jeunesse des Sports et de la Citoyenneté en charge de cette démarche stratégique souhaite compléter le diagnostic régional de la jeunesse qui constitue l'une des premières étapes de l'Agenda Jeunesse par une analyse des espaces vécus et des modes de vie des jeunes sur la base du corpus de données élaboré dans le cadre recherche action graphite / villes en projets (« géographie prospective des territoires urbains ») menée depuis 2015-2016 dans les établissements secondaires par le LPED avec l'appui de la Région PACA et du Rectorat d'Aix-Marseille.

Une méthodologie complète (enquête sur les lieux de vie des jeunes avec géolocalisations, entretiens de groupe en classe, parcours collectifs dans les quartiers, analyses de leurs projets de territoire, évaluation du projet par les jeunes) a permis de construire un double corpus (quantitatif et qualitatif) d'informations sur les espaces vécus, pratiques et représentations des lycéens, ainsi que leurs idées d'aménagement pour les territoires urbains. Au total, sur trois ans, près de 1300 lycéens ont complété un webquestionnaire géolocalisé anonyme qui a permis de cartographier près de 13 000 lieux de vie de proximité, assortis d'attributs et de commentaires libres des jeunes (domicile, mobilité, lieux d'activités extra-scolaires, évaluations positives ou négatives des territoires, idées pour l'avenir).

La Direction de la Jeunesse des Sports et de la Citoyenneté souhaite disposer d'un rapport d'étude problématisé centré pour l'exploitation et l'analyse des données du projet Graphite sous forme de cartes commentées, de statistiques et d'indicateurs et d'une note de synthèse communicante et illustrée reprenant les principaux messages qui seront présentés dans différentes instances de pilotage de l'Agenda régional de la jeunesse.

contact : [fbruschi@maregionsud.fr](mailto:fbruschi@maregionsud.fr)

### **14- Partenariat scientifique pour l'enrichissement du contenu du portail Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'encyclopédie Wikipédia**

L'édition de Wikipédia rédigée en langue française fondée en 2001 compte aujourd'hui plus de 2 millions d'articles avec une audience de 22 millions de visiteurs uniques par mois selon Médiamétrie, ce qui le situe en 5<sup>ème</sup> position dans le top 50 des sites les plus visités en France. L'enrichissement, la mise à jour et l'amélioration de la qualité des articles de cette encyclopédie ouverte, très bien référencée sur Google et consultée de fait par tous les publics (notamment par les lycéens et les étudiants) constitue un enjeu central aujourd'hui dans la diffusion du savoir pour les organismes publics. Si plusieurs enquêtes scientifiques ont pu démontrer sa qualité, les lecteurs et les administrateurs font néanmoins le constat d'une complétude très variable des articles.

Dans ce contexte, le service Connaissance territoriale et information géographique de la Délégation Connaissance Planification Transversalité souhaite promouvoir la participation des enseignants, des chercheurs et des étudiants au portail [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) de Wikipédia qui comprend actuellement près de 13 000 articles. A titre d'exemple, la page « Provence-Alpes-Côte d'Azur »

traduite en 98 langues affiche plus de 2000 pages vues quotidiennement, dont plus de 700 pour l'édition en Français. En collaboration avec l'équipe retenue et dans le cadre d'un partenariat avec la fondation Wikimedia France, cette action aura pour principal objectif d'organiser plusieurs journées contributives (ou marathons d'édition) avec des laboratoires scientifiques et des formations universitaires issus des différents horizons disciplinaires (histoire, géographie, économie, sociologie, anthropologie, etc.). Ces journées contributives seront organisées autour de thématiques et de séries d'articles du portail [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) choisis avec l'équipe d'organisation. L'histoire, le patrimoine, la culture ou l'économie de la région pourront être au cœur de ces marathons d'éditions organisés avec la communauté scientifique régionale. Le résultat de cette action fera l'objet d'une restitution afin d'en mesurer son impact.

contact : [xdurang@mareregionsud.fr](mailto:xdurang@mareregionsud.fr)

### **15- Organisation des conférences "Les Rencontres de l'intelligence territoriale"**

L'objectif poursuivi est d'éclairer les débats publics par la promotion de l'ouverture des données, la diffusion et la mise en visibilité des informations sous des formats communicants à destination des citoyens et des partenaires. Pour ce faire il s'agit d'animer des rencontres autour de sujets d'intérêt régional dans le cadre d'un cycle de « Rencontres de l'intelligence territoriale » ouvert aux techniciens, aux élus, membres de la société civile, aux journalistes ... en mobilisant une expertise scientifique en communication et journalisme pour l'accompagnement du dispositif.

La sélection et la programmation de ce cycle seront réalisées par un comité de programmation rassemblant l'Etat (INSEE et Université), la Région (service connaissance prospective et la section prospective du CESER).

Ce cycle de rencontres sera construit sur la base des travaux réalisés par l'Etat (statistique publique) et la Région (partenariats de la connaissance) ainsi que leurs centres ressources dédiés (observatoires régionaux type ORM).

contact : [sangot@mareregionsud.fr](mailto:sangot@mareregionsud.fr)

## ANNEXE 2 : ELEMENTS A TRANSMETTRE DANS LE CADRE DES CANDIDATURES

### « FABRIQUES DE LA CONNAISSANCE » – ANNEE 2018-2019

- Chaque dossier de candidature (Note de 3-4 pages + CV de l'équipe pressentie) doit être adressé par l'équipe scientifique candidate en version numérique (**word**) par mail au service de la Connaissance Territoire et de l'Information Géographique (SCOTIGEO) aux adresses mail suivantes : [xdurang@maregionsud.fr](mailto:xdurang@maregionsud.fr) + référent région + Contact de l'université de rattaché précisé ci-dessous + secrétariat SCOTIGEO [Cduchemin@maregionsud.fr](mailto:Cduchemin@maregionsud.fr) + [VCUCCHI@maregionsud.fr](mailto:VCUCCHI@maregionsud.fr)
- **Date limite de réception des dossiers : 30 septembre 2018**
- Les Directions Recherche et Valorisation (DRV) des universités et la direction des études de l'Institut d'Etudes politiques dont dépendent les équipes devront obligatoirement être mises en copie de l'envoi par mail du dossier :
  - UAPV : [vice-president-cr@univ-avignon.fr](mailto:vice-president-cr@univ-avignon.fr)
  - AMU : [laurence.saracino@univ-amu.fr](mailto:laurence.saracino@univ-amu.fr)
  - UTLN : [projets@univ-tln.fr](mailto:projets@univ-tln.fr)
  - UCA : [Edouard.DORION@unice.fr](mailto:Edouard.DORION@unice.fr)
  - IEP : [philippe.aldrin@sciencespo-aix.fr](mailto:philippe.aldrin@sciencespo-aix.fr)

#### DOCUMENTS A FOURNIR IMPÉRATIVEMENT POUR CHAQUE DOSSIER

DOCUMENTS A FOURNIR IMPÉRATIVEMENT POUR CHAQUE DOSSIER		
<b>1</b>	Une note de 3-4 pages organisée autour des rubriques suivantes : titre de l'action, nom du/des laboratoire(s) ou formation(s) candidat(e)(s), contexte, objectifs, méthodologie, livrables attendus, calendrier (au plus tard, la fin de l'action sera prévue en décembre 2019), équipe pressentie en précisant la personne référente, partenariat (si des partenaires sont associés), tableau des dépenses prévisionnelles par grand poste.	
<b>2</b>	Les curriculum vitae des personnes (titulaires et/ou contractuels) de l'équipe-projet pressentie	